



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

SEANCE DU 8 MARS 2010

ACCORD CADRE - FOURNITURE DE
CARBURANTS ET GESTION DES
CONSOMMATIONS - AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
16 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**ACCORD CADRE - FOURNITURE DE CARBURANTS ET GESTION
DES CONSOMMATIONS - AVENANT N°1**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 11 mai 2009, le Conseil municipal a approuvé le contrat d'accord-cadre « Fourniture de carburants et gestion des consommations », passé dans le cadre d'un groupement de commande entre la Ville de Niort, le SEV et le CCAS pour une durée de 3 ans.

L'évolution de la législation sur les carburants et la réglementation sur le stockage des carburants en station entraînent la disparition de certains carburants. Pour cette raison, il convient d'élargir la gamme à tous les carburants gazole et super.

La facturation des cartes pétrolières telle que prévue à l'accord-cadre représente l'abonnement annuel. Toute carte pétrolière supplémentaire sera facturée au prorata temporis par rapport à la date d'émission de la première carte.

Pour le suivi des consommations, il s'avère nécessaire de recourir à une prestation supplémentaire : « Contrôle + », il s'agit d'un système d'alerte à chaque anomalie sur prise de carburants.

Enfin, il est précisé que l'ensemble de ces modifications concernent à la fois le contrat d'accord-cadre et tous les marchés subséquents passés sur la base du contrat d'accord-cadre.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à l'accord-cadre « Fourniture de carburants et gestion des consommations ».
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL